

*Guide*  
**ANNÉE  
SCOLAIRE**  
2018 - 2019



# Sommaire

Guide  
**ANNÉE  
SCOLAIRE**  
2018-2019

Offrir les meilleures conditions d'accueil aux écoliers .....	4
Retour à la semaine de quatre jours .....	5
Quels sont les rôles des principaux acteurs de l'école ? .....	6
Les établissements scolaires .....	8
Modalités d'inscription pour le périscolaire et les accueils de loisirs .....	14
Calendrier scolaire .....	15
Le périscolaire .....	16
Horaires des écoles et accueils périscolaires .....	20
Les actions éducatives .....	22
Le numérique au service des écoles .....	26
Dérogations à la carte scolaire .....	27
Vos interlocuteurs .....	30

Nouvelle rentrée, nouvelle organisation pour accueillir et accompagner toujours mieux chacun de nos écoliers belfortains : c'est pour nous l'occasion de vous présenter le guide de l'année scolaire conçu avec le plus grand soin pour vous aider à préparer cette nouvelle année avec votre enfant.

Vous y découvrirez tout ce que la Ville met en œuvre et toutes les informations nécessaires à vos démarches et à votre organisation familiale : les temps scolaires, périscolaires et la restauration, les démarches d'inscription, les contacts utiles...

Pour la rentrée 2018, la question du maintien ou non des 4 jours ½ s'est posée. En effet, il revient désormais à chaque commune de faire le choix de la poursuite de la classe le mercredi matin ou d'un retour de la semaine à 4 jours de classe.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons consulté largement l'ensemble de la communauté éducative de notre ville. Les résultats se sont révélés sans appel : 87 % des enseignants et 76 % des familles se sont prononcés en faveur du retour à la semaine des 4 jours. Au vu de ces résultats, les 4 100 enfants scolarisés auront dorénavant classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Si la maîtrise des temps de classe et périscolaires nous mobilise, nous sommes également très attentifs aux contenus de l'offre qui vous est faite. Les actions de la Ville sont travaillées en concertation permanente avec l'ensemble de la communauté éducative, partagées avec vous et répondent aux besoins de vos enfants en s'inscrivant toujours en complémentarité et cohérence avec les projets d'école portés par l'Éducation Nationale.

Nous espérons que ce document saura répondre à vos interrogations et nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2018-2019 à toutes et à tous.

**Damien Meslot**  
Maire de Belfort

**Marie-Hélène Ivoll**  
Adjointe au maire chargée de l'Éducation



## Offrir les meilleures conditions d'accueil aux écoliers

Depuis 2015, la Ville de Belfort a consacré près de 2,5 millions d'euros à l'amélioration des conditions d'accueil des écoliers. Une démarche qui se poursuit cette année avec le lancement d'une opération de rénovation ambitieuse pour le groupe scolaire René Rücklin.

### **GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET DU PERSONNEL ÉDUCATIF**

Rénovation complète de la cour de l'école Dreyfus-Schmidt, agrandissement d'un préau à l'école maternelle Louis Pergaud, restauration de la deuxième partie du couloir de l'école des Barres, remplacement de la toiture des préaux du groupe scolaire Aragon : cet été encore, de nombreux travaux ont été réalisés pour la maintenance et l'amélioration du patrimoine scolaire. Afin de sécuriser l'accès aux établissements, la Ville a par ailleurs décidé d'équiper ses écoles de visiophones. D'ici 2019, l'ensemble des écoles belfortaines pourront ainsi facilement gérer les entrées et sorties dans les établissements, tout en respectant la circulaire du 26 novembre 2015 exigeant la fermeture des grilles en journée. Un vaste programme de mise en accessibilité des établissements est également en cours.

### **GRUPE SCOLAIRE RENÉ RÜCKLIN : RESTRUCTURATION ET EXTENSION D'ENVERGURE**

Actuellement en phase d'étude, le projet de réhabilitation du groupe scolaire René Rücklin permettra la rénovation des salles et le dédoublement des classes de CP et CEI. La cour sera refaite à neuf. Les bâtiments seront sécurisés avec l'installation d'un visiophone. Une nouvelle extension de 330 m<sup>2</sup> accueillera les activités périscolaires et la restauration. 2,7 millions d'euros HT (coût estimatif) seront investis dans cette première phase du projet pour un achèvement prévu en mai 2021.



## Retour à la semaine de 4 jours

*Cette rentrée est marquée par le retour à la semaine de quatre jours pour les élèves de primaire. Le mercredi, l'accueil des enfants est assuré par les accueils de loisirs de la Ville de Belfort et de nouvelles activités sont proposées.*

La semaine de quatre jours est de retour cette année pour les écoles maternelles et élémentaires.

Pendant les jours d'école, les 14 accueils périscolaires assurent la prise en charge des écoliers dès 7 h 30 ou 7 h 45 jusqu'à l'entrée en classe, le midi avec un repas équilibré (lire en p. 17), puis à la sortie des classes jusqu'à 18 h ou 18 h 30 selon les écoles (voir horaires détaillés p. 20).

### **UNE PASSERELLE VERS LE SERVICE JEUNESSE**

Le mercredi, la prise en charge des enfants est assurée par les six accueils de loisirs de la Ville, sur la même amplitude horaire que les jours de classe. La matinée est consacrée à diverses activités ludiques, manuelles ou sportives.

L'après-midi, une thématique particulière est développée tout au long du trimestre. Chaque structure assure également les repas du midi.

Pour la première fois, cette année, des animateurs du service jeunesse proposent également des activités spécifiques aux élèves de CMI et CM2 pour leur faire découvrir le service jeunesse (lire en p. 18).

# Quels sont les rôles des principaux

## → *Le directeur*

veille au bon fonctionnement de l'établissement scolaire dont il a la responsabilité.

Il est à la fois gestionnaire, animateur pédagogique, administrateur, coordinateur et médiateur. Il élabore le projet d'école, épaulé par l'équipe scolaire, gère les inscriptions, organise les élections des représentants de parents d'élèves et peut intervenir en cas de conflit entre un enseignant et un parent. Il préside aux différents conseils en lien avec le fonctionnement de son école.

## → *L'enseignant*

est là pour transmettre un savoir aux élèves scolarisés de la petite section de la maternelle au CM2. Il organise ses cours en respectant le programme scolaire décidé par le ministère de l'Éducation nationale.

Il apprend notamment aux élèves à lire, écrire et compter. À l'école maternelle, l'apprentissage est tourné vers la socialisation, la maîtrise de l'oral, les premières notions mathématiques ainsi que le repérage dans l'espace et le temps.

## → *L'équipe périscolaire*

de la Ville, composée d'un directeur et des animateurs, accompagne les enfants avant la classe, pendant la pause déjeuner et en fin de journée. Elle organise diverses activités sportives, manuelles et culturelles.

## → *L'infirmière scolaire*

reçoit chaque enfant scolarisé en grande section de maternelle et en CE2 pour un bilan infirmier. Référente de parcours dans le cadre du PRE (Projet de réussite éducative), elle assure également la gestion des Projets d'accueil individualisés (PAI) pour les enfants présentant un problème de santé. Elle réalise un certain nombre de missions de prévention et peut alerter le médecin scolaire sur la situation d'un enfant.

# acteurs de l'école ?

## → *L'Atsem*

(Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), employé par la Ville, apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'école maternelle. Il joue un rôle très important auprès des enfants qu'il surveille et accompagne tout au long de la journée. Il prépare, entretient et range le matériel dédié aux différentes activités réalisées.

## → *L'agent d'office*

employé par la Ville, prépare et sert les repas de la restauration scolaire. Il réchauffe les plats après les avoir comptés et contrôlés. Il est garant du respect des règles d'hygiène et de qualité. Il prépare la salle de restauration, assure le service, débarrasse et nettoie les lieux.

## → *Le conseil d'école*

réunit tous les acteurs de l'école au moins une fois par trimestre. Il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

## → *Les parents d'élèves*

sont des membres à part entière de la communauté éducative. Ils sont informés des résultats scolaires et du comportement de leur enfant grâce au dialogue entretenu avec le personnel éducatif. Les représentants de parents d'élèves participent aux conseils d'école.



# Les établissements scolaires



## → GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

C'est en 1876 que commence l'histoire du groupe scolaire Victor Hugo. Le bâtiment est conçu par l'architecte Charles Genty pour accueillir filles et garçons dans deux ailes symétriques. Le nom de Victor Hugo, célèbre poète, dramaturge et romancier, lui est donné en 1993.

En 2017, l'école maternelle accueille 154 élèves pour 6 classes et l'école élémentaire 277 élèves pour 10 classes.

École maternelle : 2 quai Schneider - Tél. 03 84 28 09 41

École élémentaire : 3 rue François Géant - Tél. 03 84 28 07 16



## → GROUPE SCOLAIRE CHÂTEAUDUN

Construit en 1888, le bâtiment du groupe scolaire Châteaudun abrite en un même lieu une école maternelle, une école élémentaire et un collège. Il s'agit du seul groupe scolaire belfortain désigné par un nom de ville, en référence aux liens établis avec la ville de Châteaudun lors du conflit de 1870 - 71.

En 2017, l'école compte 72 élèves de maternelle pour 3 classes et 132 élèves d'élémentaire pour 6 classes.

Rue de Châteaudun

École maternelle : Tél. 03 84 21 43 38

École élémentaire : Tél. 03 84 21 59 59



## → GROUPE SCOLAIRE RAYMOND AUBERT

Ouvert en octobre 1903, le groupe scolaire Raymond Aubert est créé pour accueillir les enfants du faubourg des Vosges, l'école Châteaudun ne suffisant plus. Depuis 1983, il porte le nom de celui qui en fut le directeur de 1962 à 1966, après avoir été à la direction de deux autres écoles de la ville.

En 2017, l'école maternelle accueille 112 élèves pour 5 classes et l'école élémentaire 184 élèves pour 8 classes.

Rue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française

École maternelle : Tél. 03 84 26 02 29

École élémentaire : Tél. 03 84 26 02 52



→ **ÉCOLE MATERNELLE DES FORGES P. KERGMARD**

Tout comme l'école Jean Moulin, l'école Pauline Kergomard appartient au groupe scolaire des Forges jusqu'en 1983. Elle est alors déplacée sur un terrain voisin et prend le nom de Pauline Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles à l'origine de la transformation des salles d'asile en écoles maternelles.

En 2017, l'école compte 72 élèves pour 3 classes.

2 rue Charles Steiner : Tél. 03 84 21 27 74



→ **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN**

Le bâtiment de l'école élémentaire Jean Moulin date de 1903. Il abrite alors le groupe scolaire des Forges comprenant des classes de garçons, des classes de filles et une section enfantine. En 1985, l'établissement change de nom pour devenir l'école élémentaire Jean Moulin, en hommage au célèbre résistant français de la Seconde Guerre mondiale.

En 2017, l'école accueille 115 élèves pour 5 classes.

43 rue Charles Steiner - Tél. 03 84 21 38 08



→ **GROUPE SCOLAIRE LES BARRES**

Le groupe scolaire Les Barres naît suite à la création et au développement du quartier du Mont des années 1910 aux années 1920. L'ouverture de l'école maternelle Les Barres a lieu en 1928 suivie, 5 ans plus tard, par celle de l'école élémentaire.

En 2017, l'école maternelle accueille 129 élèves répartis dans 6 classes et l'école élémentaire 182 élèves répartis dans 8 classes.

École maternelle : 9 via d'Auxelles - Tél. 03 84 21 09 31

École élémentaire : 10 rue Siegfried - Tél. 03 84 21 28 53

## Les établissements scolaires



### → GROUPE SCOLAIRE HUBERT METZGER

Inauguré en 1958, le groupe scolaire Hubert Metzger a remplacé les écoles de la Pépinière créées en 1933 dans des bâtiments préfabriqués. Il porte le nom de Hubert Metzger, en hommage à l'homme politique et ancien Maire de Belfort né en 1884.

En 2017, l'école maternelle accueille 127 élèves pour 5 classes et l'école élémentaire 193 élèves pour 8 classes.

École maternelle : 32 rue Claude Bernard

Tél. 03 84 21 19 16

École élémentaire : 1 rue George Cuvier

Tél. 03 84 21 25 16



### → GROUPE SCOLAIRE ÉMILE GÉHANT

Dès son ouverture en 1958, le groupe scolaire prend le nom d'Émile Géhant, ancien adjoint au Maire délégué à l'instruction publique. Comme celles de la Pépinière, les écoles Émile Géhant sont décorées par deux peintres de renommée nationale : Léon Delabre et Jean Eugène Bersier.

En 2017, l'école maternelle accueille 73 élèves pour 3 classes et l'école élémentaire 130 élèves pour 6 classes.

École maternelle : 13 avenue des frères Lumière

Tél. 03 84 26 03 70

École élémentaire : 17 avenue des frères Lumière

Tél. 03 84 26 03 00



### → GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURÈS

En 1965, l'école élémentaire de l'avenue Jean Jaurès voit le jour dans les locaux d'une ancienne scierie reconvertis en EPCI (École pratique du commerce et d'industrie). Elle prend naturellement le nom du célèbre journaliste et homme politique Jean Jaurès. C'est en 2000 que l'école maternelle est créée à son tour, reprenant une partie des locaux de l'ancienne EPCI.

En 2017, l'école maternelle accueille 79 élèves pour 4 classes et l'école élémentaire 113 élèves pour 5 classes.

112 avenue Jean Jaurès

École maternelle : Tél. 03 84 90 29 19

École élémentaire : Tél. 03 84 21 19 58



### → GROUPE SCOLAIRE RENÉ RÜCKLIN

Le groupe scolaire René Rücklin est le premier groupe scolaire du quartier des Résidences. Il porte le nom d'un ancien conseiller municipal belfortain et avocat de renom né en 1889. L'école élémentaire ouvre en 1960 dans des bâtiments préfabriqués et l'école maternelle deux ans plus tard, peu de temps avant l'achèvement des travaux de construction du bâtiment définitif.

En 2017, l'école maternelle accueille 143 élèves pour 6 classes et l'école élémentaire 192 élèves pour 9 classes.

École maternelle : 2 rue de Rome - Tél. 03 84 21 13 51

École élémentaire : 2 rue Louis Braille - Tél. 03 84 21 19 48



### → GROUPE SCOLAIRE PIERRE DREYFUS-SCHMIDT

Le groupe scolaire Pierre Dreyfus-Schmidt ouvre en 1964. Des locaux préfabriqués sont mis à disposition des élèves jusqu'à l'achèvement des travaux de construction deux ans plus tard. Il porte le nom de Pierre Dreyfus-Schmidt, élu Maire de Belfort en 1935 et reconnu notamment pour son rôle dans la libération de la ville.

En 2017, l'école maternelle accueille 131 élèves pour 6 classes et l'école élémentaire 175 élèves pour 8 classes.

École maternelle : 4 rue Henri Saussoy

Tél. 03 84 21 02 25

École élémentaire : 1 rue de Bruxelles

Tél. 03 84 21 37 27



### → GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD

La première rentrée du groupe scolaire a lieu en 1966 dans des locaux provisoires. En 1976, le groupe scolaire reçoit le nom de l'écrivain Louis Pergaud, célèbre notamment pour son roman *La Guerre des boutons* publié en 1913.

En 2017, l'école maternelle accueille 80 élèves pour 4 classes et l'école élémentaire 302 élèves pour 17 classes.

École maternelle : 1 rue de Monaco - Tél. 03 84 21 36 86

École élémentaire : 3 rue Zaporojie - Tél. 03 84 21 21 92

## Les établissements scolaires



### → ÉCOLE MATERNELLE MARTIN LUTHER KING

L'école maternelle Martin Luther King ouvre en 1971 suite à un besoin urgent de classes supplémentaires pour scolariser les enfants du quartier des Résidences. En 1985, elle prend le nom de Martin Luther King, célèbre militant pacifiste, prix Nobel de la paix en 1964. L'école est complètement transformée dans les années 90 suite à d'importants travaux de restructuration.

En 2017, elle accueille 132 élèves pour 6 classes.

1 rue Zaporojie : Tél. 03 84 21 37 91



### → GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Les premières classes du groupe scolaire ouvrent en 1971. L'architecture du bâtiment est remarquable. Pour la première fois à Belfort, l'établissement ne prend pas la forme d'un grand bloc monolithique mais d'un assemblage de petites maisonnettes. Le groupe scolaire porte le nom d'Antoine de Saint-Exupéry, écrivain et aviateur rendu célèbre par son ouvrage *Le Petit Prince* publié en 1943. En 2016, l'école maternelle accueillait 75 élèves pour 3 classes et l'école élémentaire 98 élèves pour 5 classes.

37 rue de la Paix

École maternelle : Tél. 03 84 28 07 40

École élémentaire : Tél. 03 84 28 07 11



### → GROUPE SCOLAIRE LOUIS ARAGON

Avant même son ouverture, le groupe scolaire porte déjà le nom de Louis Aragon, poète, écrivain et journaliste engagé. Les premières classes ouvrent en 1986, formant ainsi le 3<sup>e</sup> groupe scolaire du quartier des Glacis, suite à un échange de terrains entre l'Armée et la Ville.

En 2017, l'école maternelle accueille 72 élèves pour 3 classes et l'école élémentaire 80 élèves pour 4 classes.

École maternelle : 3 rue Louis Aragon

Tél. 03 84 21 73 23

École élémentaire : 1 rue Louis Aragon

Tél. 03 84 21 73 13



### → GROUPE SCOLAIRE VICTOR SCHŒLCHER

Le groupe scolaire Victor Schœlcher est inauguré en 1987. Il prend le nom de Victor Schœlcher, ancien sous-secrétaire d'État ayant contribué à l'abolition de l'esclavage. Située dans le quartier Bougenel, l'école bénéficie de moyens spécifiques depuis l'intégration du quartier au dispositif « Politique de la Ville » en 2014.

En 2017, l'école maternelle accueille 89 élèves pour 5 classes et l'école élémentaire 134 élèves pour 6 classes.

7 rue Gaston Defferre

École maternelle : Tél. 03 84 28 84 74

École élémentaire : Tél. 03 84 28 84 77



### → ÉCOLE MATERNELLE AUGUSTE BARTHOLDI

L'école Auguste Bartholdi est la plus ancienne école de la ville. En effet, bien que l'établissement ait été reconstruit et plusieurs fois restauré, dès 1770, l'emplacement abrite une école de filles progressivement agrandie par l'achat des maisons mitoyennes alentours. C'est en 1985 que l'école prend le nom d'Auguste Bartholdi, célèbre sculpteur à qui l'on doit notamment le Lion de Belfort.

En 2017, l'école maternelle accueille 79 élèves pour 4 classes.

14 rue de l'Étuve : Tél. 03 84 28 04 41



### → ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES HEIDET

Construit en 1568 à l'emplacement d'une ancienne halle aux grains et plusieurs fois rénové, le bâtiment de l'école Jules Heidet est l'un des plus anciens bâtiments de la ville. Cependant, ce n'est qu'au cours du 19<sup>e</sup> siècle qu'il est transformé en établissement d'enseignement. En 1948, la dernière école installée dans les locaux prend le nom de son ancien directeur, Jules Heidet, mort en déportation.

En 2017, l'école élémentaire accueille 108 élèves pour 5 classes.

4 place des Bourgeois : Tél. 03 84 28 07 20

# Modalités d'inscription pour le périscolaire et les accueils de loisirs

Le périscolaire et les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants âgés d'au moins 2 ans et 9 mois. L'inscription préalable est obligatoire, même pour des présences occasionnelles. Les dossiers d'inscription pour les accueils périscolaires, les accueils de loisirs et la restauration scolaire sont disponibles sur Internet ([www.belfort.fr](http://www.belfort.fr)) ou à la Direction de la Vie scolaire (annexe de la mairie rue de l'Ancien Théâtre). Ils doivent être remis complétés avec les pièces justificatives à la Direction de la Vie scolaire. Un délai d'une semaine est nécessaire pour valider l'inscription au périscolaire et à la restauration. Il est de deux jours pour les accueils de loisirs sans repas.

Pendant les vacances scolaires, les inscriptions aux accueils de loisirs Aragon, Souris verte, Maison de l'Enfance et Ludothèque s'effectuent directement auprès des responsables des sites. Pour l'accueil Bartholdi, les inscriptions ont lieu à la mairie annexe. Les familles peuvent également pré-inscrire leur(s) enfant(s) sur Internet via l'Espace Familles pour tous les accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires.

Les tarifs, à consulter sur le site internet de la Ville, sont calculés en fonction du quotient familial. Un tarif spécifique est prévu pour les non belfortains.

## Contact :

**Direction de la Vie scolaire - Annexe de la mairie**  
**4, rue de l'Ancien Théâtre - 90000 Belfort**  
**[education@mairie-belfort.fr](mailto:education@mairie-belfort.fr)**  
**Tél. 03 84 54 25 23**



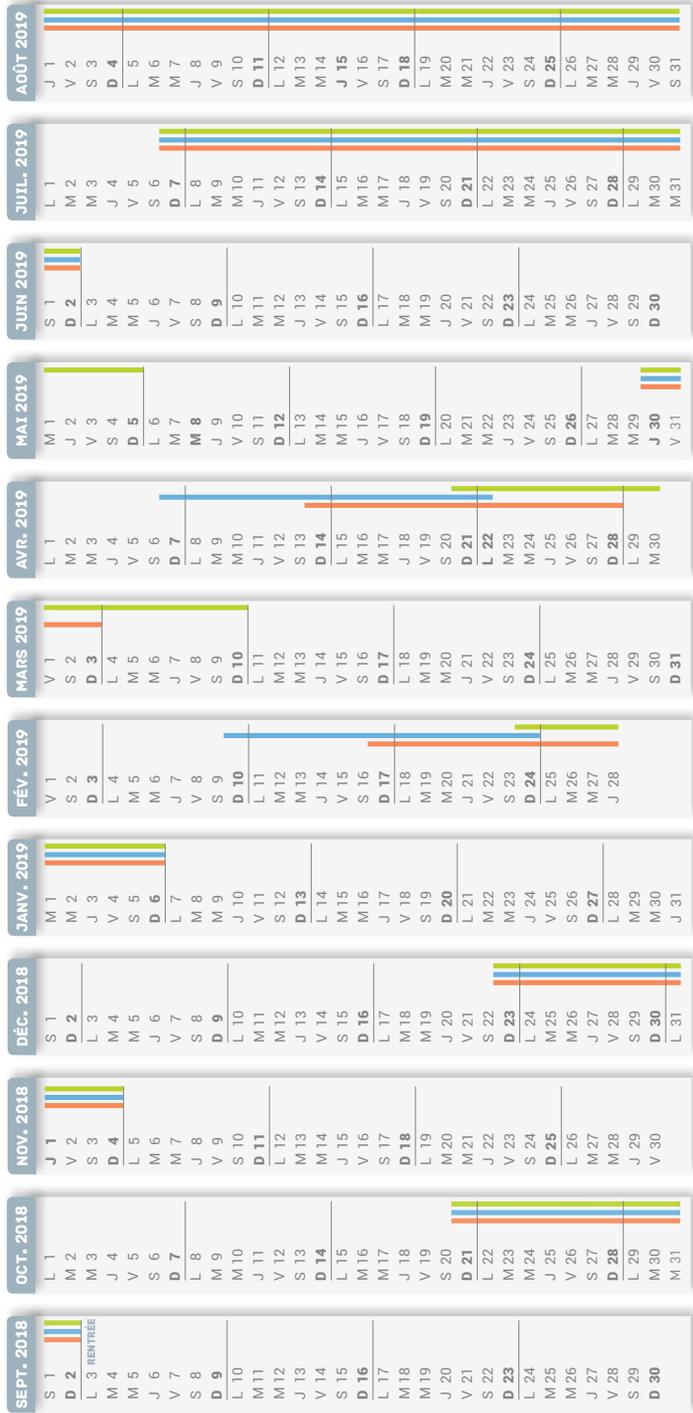
## L'Espace Familles facilite vos démarches administratives

Accessible sur le portail Internet de la Ville, l'Espace Familles permet aux familles des enfants inscrits au périscolaire ou dans un accueil de loisirs de suivre leur dossier et de simplifier leur démarches administratives. Munies d'un identifiant et d'un mot de passe fournis par la Direction de la Vie scolaire lors de la première inscription de l'enfant, les familles peuvent ainsi accéder à leurs données personnelles, modifier leurs coordonnées, voir ou éditer leurs factures, consulter l'agenda de leurs enfants et même procéder aux inscriptions des enfants en accueil de loisirs pour les vacances scolaires.

**Espace familles : [www.belfort.fr](http://www.belfort.fr) rubrique Éducation/Famille**

# Calendrier des vacances scolaires 2018 - 2019

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Remes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



© Ministère de l'Éducation nationale - Avril 2018

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

Pour en savoir plus :  
[education.gouv.fr/calendrierscolaire](http://education.gouv.fr/calendrierscolaire)

 [facebook.com/EducationFrance](https://facebook.com/EducationFrance)  
 [twitter.com/EducationFrance](https://twitter.com/EducationFrance)



# Le périscolaire

## UN ACCUEIL AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Les 14 accueils périscolaires de la Ville accompagnent les enfants tout au long de la journée, avant et après l'école, dès 7 h 30 ou 7 h 45 le matin et jusqu'à 18 h ou 18 h 30 le soir selon les écoles (voir horaires détaillés p. 18). Le matin, des activités calmes sont proposées, pour un réveil en douceur avant l'entrée en classe. L'encadrement est assuré par une équipe d'animateurs périscolaires, diplômés pour la majorité d'un BAFA ou d'un CAP petite enfance. L'accueil périscolaire fonctionne sous la direction d'un directeur périscolaire diplômé. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 10 enfants de maternelle et d'un animateur pour 14 enfants d'élémentaire.

### *Des activités adaptées aux envies de chacun*

À la sortie des classes, les enfants inscrits en périscolaire ont le choix entre les activités ludiques, sportives et manuelles proposées par l'équipe périscolaire ou les ateliers animés chaque trimestre par des intervenants associatifs ou des services de la Ville. Spécialistes dans leur domaine, les intervenants extérieurs permettent aux enfants de découvrir et de s'initier, le temps d'un trimestre, à une activité spécifique suscitant parfois des vocations.

Il est également possible, pour les enfants de cours élémentaires, de bénéficier sur inscription d'une heure d'études surveillées. Les enfants profitent ainsi d'un cadre serein pour réaliser leurs devoirs de façon autonome, avec la possibilité de solliciter l'aide d'un adulte.



## BIEN MANGER À L'ÉCOLE

Un service de restauration est assuré dans chaque école, offrant aux enfants scolarisés des menus variés et équilibrés favorisant l'éveil au goût. Lors de l'inscription, deux types de menus sont proposés aux familles : standard ou alternatif (sans viande). Des animateurs sont présents pendant toute la pause méridienne. Ils encadrent les enfants, contribuent à faire du repas un moment de convivialité agréable et veillent à ce que chacun mange en quantité suffisante. Après le repas, des activités de détente sont proposées aux enfants jusqu'à la reprise de l'école.

### *Une commission menu réunie chaque mois*

Chaque mois, une commission composée de l'Adjointe au maire en charge de l'Éducation, de représentants du service de la Vie scolaire, de parents d'élèves élus, des délégués départementaux de l'Éducation nationale et de représentants des restaurants scolaires se réunit pour concevoir les menus. Ceux-ci sont validés par une diététicienne avant d'être élaborés par le Groupement de coopération sanitaire (GCS) de l'hôpital Nord Franche-Comté avec un contrôle strict des normes d'hygiène.

### *La Ville engagée contre le gaspillage alimentaire*

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, la Ville a lancé en juin dernier une expérimentation permettant de stocker les déchets alimentaires avant leur récupération hebdomadaire par une entreprise qui se charge de les valoriser. Cette initiative sera étendue à l'ensemble des écoles avant l'été 2019.

Menus du mois à consulter  
sur le site internet  
[www.belfort.fr](http://www.belfort.fr)  
Pour un recours ponctuel  
à la restauration scolaire,  
les dates souhaitées doivent  
être communiquées au plus  
tard 7 jours en avance.

### **Un fruit pour la récré**

Depuis 2015, la Ville de Belfort participe au programme européen qui soutient les initiatives des collectivités visant à la distribution de fruits et de légumes au bénéfice des enfants et des jeunes afin d'encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines.

Pour l'année scolaire 2017 - 2018, 21 écoles ont participé à l'opération. Cela représente environ 2 500 fruits par semaine.

La participation des écoles à ce dispositif doit être liée à un projet pédagogique. Ce projet représente environ 18 000 euros par an pour la collectivité.

un  
fruit  
pour  
la récré



## DES JOURNÉES BIEN ANIMÉES AVEC LES ACCUEILS DE LOISIRS

Le mercredi, les enfants sont accueillis dans l'un des six accueils de loisirs agréés de la Ville, avec la possibilité de manger sur place le midi. L'accueil est assuré sur la même amplitude horaire que les jours d'école dès 7 h 30 ou 7 h 45 le matin, et jusqu'à 18 h ou 18 h 30 le soir (voir p. 20-21). Les enfants sont pris en charge par une équipe d'animateurs à raison d'un animateur pour huit enfants de moins de six ans et un animateur pour douze enfants de plus de six ans. Outre les diverses animations proposées en matinée, l'accueil de loisirs offre aux enfants la possibilité de s'initier à des activités spécifiques grâce aux ateliers thématiques développés chaque trimestre pendant l'après-midi. L'association Oïkos propose également des accueils de loisirs le mercredi.

### *De nouvelles activités pour les plus grands*

Pour adapter les activités à l'âge des enfants et créer une passerelle vers le collège et les antennes jeunesse de la Ville, de nouvelles

activités sont proposées aux enfants de CMI et CM2. Elles sont animées chaque mercredi matin par les animateurs des antennes jeunesse de la Ville. L'après-midi, les enfants scolarisés en CM2 sont pris en charge au sein d'une antenne jeunesse pour y faire une activité ou monter un projet, encadrés par un animateur de l'antenne.

### *Vacances scolaires : un accueil à la carte*

Cinq accueils de loisirs sont également ouverts pendant toutes les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël. Les conditions d'accueil s'adaptent aux besoins des parents : les enfants sont accueillis de façon ponctuelle ou régulière, à la journée ou à la demi-journée, certains proposant une restauration sur place. En plus des activités proposées chaque jour, des sorties sont régulièrement organisées pour permettre aux enfants de profiter des équipements sportifs et culturels de Belfort et des environs.





## *Coordonnées des 6 accueils de loisirs de la Ville*

→ **CLAE des Forges**

Rue Steiner - 90000 Belfort  
03 84 22 35 01  
06 21 42 85 97  
periscolaire.kergomard@mairie-belfort.fr  
(Fermé pendant les vacances scolaires)

→ **Maison de l'Enfance**

Rue de Londres - 90000 Belfort  
03 84 57 04 87  
06 34 07 10 42  
periscolaire.rucklin@mairie-belfort.fr

→ **Accueil de Loisirs Bartholdi**

Rue de l'Étuve - 90000 Belfort  
03 84 28 07 28  
06 21 42 85 94  
periscolaire.heidet@mairie-belfort.fr

→ **La Souris Verte**

Rue de Bruxelles - 90000 Belfort  
03 84 21 55 43  
06 10 93 06 61  
periscolaire.dreyfus-schmidt@mairie-belfort.fr

→ **CLAE Aragon**

Rue Louis Aragon - 90000 Belfort  
03 84 21 29 40  
06 21 42 85 37  
periscolaire.aragon@mairie-belfort.fr

→ **Ludothèque des Glacis**

22 avenue de la Laurencie - 90000 Belfort  
03 84 22 51 37  
06 21 42 85 37  
periscolaire.ludotheque@mairie-belfort.fr

# Horaires des écoles et des accueils périscolaires

ÉCOLES MATERNELLES	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ÉCOLE MATIN	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/ RESTAURATION	ÉCOLE APRÈS-MIDI	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
ARAGON (Louis)	7 h 30 - 8 h 25	8 h 25 - 11 h 40	11 h 40 - 12 h 15 11 h 40 - 13 h 40	13 h 40 - 16 h 25	16 h 15 - 18 h
SAINT-EXUPERY (Antoine de)		8 h 15 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 15	
AUBERT (Raymond)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 12 h	12 h - 12 h 15 12 h - 14 h	14 h - 16 h 30	16 h 30 - 18 h 30
BARRES (Les)	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h
CHATEAUDUN	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 45	11 h 45 - 12 h 15 11 h 45 - 13 h 45	13 h 45 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h
DREYFUS-SCHMIDT (Pierre)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h
GEHANT (Emile)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h 30
BARTHOLDI (Auguste)	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 45	11 h 45 - 12 h 15 11 h 45 - 13 h 45	13 h 45 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h 30
HUGO (Victor)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h 30
JAURES (Jean)	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h 30
METZGER (Hubert)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h
KERGOMARD (Pauline)	7 h 45 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h 30
KING (Martin Luther)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h
PERGAUD (Louis)	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h
RUCKLIN (René)	7 h 45 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h
SCHOELCHER (Victor)	7 h 30 - 8 h 25	8 h 25 - 11 h 40	11 h 40 - 12 h 15 11 h 40 - 13 h 40	13 h 40 - 16 h 25	16 h 25 - 18 h

MERCREDI	Accueil échelonné	Activités
CLAE DES GLACIS ET LUDOTHEQUE	7 h 30 - 9 h	9 h - 11 h 30
SOURIS VERTE ET MAISON DE L'ENFANCE	7 h 30 - 9 h	9 h - 11 h 30
CLAE BARTHOLDI	7 h 30 - 9 h	9 h - 11 h 30
CLAE DES FORGES	7 h 45 - 9 h	9 h - 11 h 30

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ÉCOLE MATIN	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/ RESTAURATION	ÉCOLE APRÈS-MIDI	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
ARAGON (Louis)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 45	11 h 45 - 12 h 15 11 h 45 - 13 h 45	13 h 45 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h
SAINT-EXUPERY (Antoine de)					
AUBERT (Raymond)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 12 h	12 h - 12 h 15 12 h - 14 h	14 h - 16 h 30	16 h 30 - 18 h 30
BARRES (Les)	7 h 30 - 8 h 20	8 h 20 - 11 h 35	11 h 35 - 12 h 15 11 h 35 - 13 h 35	13 h 35 - 16 h 20	16 h 20 - 18 h
CHATEAUDUN	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 45	11 h 45 - 12 h 15 11 h 45 - 13 h 45	13 h 45 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h
DREYFUS-SCHMIDT (Pierre)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h
GEHANT (Emile)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h 30
HEIDET (Jules)	7 h 30 - 8 h 20	8 h 20 - 11 h 50	11 h 50 - 12 h 15 11 h 50 - 13 h 50	13 h 50 - 16 h 20	16 h 20 - 18 h 30
HUGO (Victor)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h 30
JAURES (Jean)	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h 30
METZGER (Hubert)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h
MOULIN (Jean)	7 h 45 - 8 h 25	8 h 25 - 11 h 25	11 h 25 - 12 h 15 11 h 25 - 13 h 25	13 h 25 - 16 h 25	16 h 25 - 18 h 30
PERGAUD (Louis)	7 h 30 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 30	11 h 30 - 12 h 15 11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h
RUCKLIN (René)	7 h 45 - 8 h 15	8 h 15 - 11 h 45	11 h 45 - 12 h 15 11 h 45 - 13 h 45	13 h 45 - 16 h 15	16 h 15 - 18 h
SCHOELC HER (Victor)	7 h 30 - 8 h 30	8 h 30 - 11 h 45	11 h 45 - 12 h 15 11 h 45 - 13 h 45	13 h 45 - 16 h 30	16 h 30 - 18 h

Repas	Accueil échelonné	Activités	Départ échelonné
11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 14 h	14 h - 17 h	17 h - 18 h
11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 14 h	14 h - 17 h	17 h - 18 h
11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 14 h	14 h - 17 h	17 h - 18 h 30
11 h 30 - 13 h 30	13 h 30 - 14 h	14 h - 17 h	17 h - 18 h 30

# Les actions éducatives

## LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Donner à tous les enfants la chance de réussir : c'est l'objectif du Programme de réussite éducative (PRE) de la Ville de Belfort. Ce programme vise à offrir un accompagnement personnalisé aux enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage, quelles qu'en soient les raisons. À Belfort, ce dispositif est accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles de la ville.

En coordination avec les professionnels (enseignants, infirmière scolaire, partenaires éducatifs) et les parents, le PRE permet d'accompagner l'enfant dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de l'école élémentaire en prenant en compte la globalité de son environnement et de ses difficultés.

En plus de l'accompagnement scolaire, le PRE permet d'assurer le bien-être de l'enfant en favorisant la prévention et l'éducation à la santé mais aussi de soutenir les parents dans leurs missions éducatives.

## L'INTÉGRATION PAR L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Plusieurs dispositifs sont mis en place dans différentes écoles de la Ville pour favoriser l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers ou originaires d'autres pays dans le système éducatif français.

Les élèves allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français) nouvellement arrivés en France, sont inscrits dans une classe ordinaire mais également dans des « Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (UPE2A) au sein desquelles ils bénéficient d'un enseignement intensif de français. La fin de leur accompagnement en UPE2A est décidée en conseil de cycle par le personnel enseignant en fonction des résultats scolaires de l'élève.

Des Enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) sont par ailleurs dispensés à raison d'1 h 30 à 3 h par semaine aux élèves scolarisés à partir du CE1, conformément aux directives européennes. À Belfort, ces enseignements optionnels sont proposés pour quatre langues (arabe, italien, turc et serbe) en dehors du temps scolaire.

## UNE SECTION AMÉRICAINE À L'ÉCOLE VICTOR HUGO

Par ailleurs, pour favoriser un apprentissage approfondi de l'anglais, à l'école élémentaire Victor Hugo, les élèves de la Section internationale américaine ont l'opportunité de suivre certains enseignements spécifiques en anglais à raison de 3 h par semaine. Cette section est ouverte aux élèves du CE2 jusqu'au CM2, ayant un niveau d'anglais jugé suffisant.



## DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT POUR LES ENFANTS AUTISTES

L'accueil des enfants autistes ou souffrant de troubles envahissants du comportement s'effectue, depuis 2015, à l'école maternelle Raymond Aubert et à l'école élémentaire Hubert Metzger, y compris pour la restauration scolaire avec le soutien de la Ville qui met à disposition de l'Adapei les locaux nécessaires.

## VARIER LES SPORTS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dans le cadre des activités physiques et sportives dispensées chaque semaine par des Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) de la Ville, les jeunes Belfortains ont l'opportunité de s'initier au patinage dès la grande section de maternelle et à la natation à partir du CP. Des sorties kayak et ski alpin sont également organisées pour les classes de CM2. Le mercredi, les enfants ont le choix entre sport en gymnase ou activités de plein air (voile, kayak, escalade et ski) proposés tout au long de l'année. Enfin, des ateliers pass'santé destinés aux élèves en surpoids ou éloignés de la pratique sportive sont proposés sur le temps périscolaire.

## QUAND LA SCIENCE S'INVITE À L'ÉCOLE

Avec le Colporteur des sciences, des animateurs scientifiques du Pavillon des sciences interviennent au sein des écoles belfortaines pour proposer des ateliers et animations autour de thématiques allant de la préhistoire à l'astronomie en passant par l'électricité et le papier recyclé... C'est à travers l'observation, les manipulations, l'expérimentation et toutes sortes de fabrications qu'ils éveillent et répondent à la curiosité des enfants.

## DE NOMBREUSES ACTIVITÉS CULTURELLES À DESTINATION DES GROUPES SCOLAIRES

Les Musées, les Archives et la Bibliothèque municipales favorisent l'éducation artistique et culturelle des enfants à travers de nombreux services et activités proposés aux classes des écoles belfortaines.

Découverte des collections des Musées de la Ville lors de visites théâtralisées, ateliers artistiques et ludiques autour des collections, visites libres ou guidées des salles d'exposition... Les activités culturelles proposées par les musées de la Ville aux écoles belfortaines sont multiples. Pour favoriser le goût de la lecture et l'accès de tous aux savoirs, la Bibliothèque municipale offre quant à elle l'opportunité aux enfants de se familiariser avec le lieu, son espace jeunesse et ses collections à travers diverses animations dont des jeux, des lectures à voix haute et des projections de courts-métrages. Les classes ont par ailleurs l'opportunité de découvrir des documents originaux détenus par les Archives municipales dans le cadre d'ateliers thématiques proposés gratuitement au sein des établissements scolaires.



### *Des classes à horaires aménagés pour favoriser la pratique musicale*

A l'école Louis Pergaud, des Classes à horaires aménagés musique (CHAM) permettent aux enfants, du CE2 au CM2 qui le souhaitent, de suivre des enseignements artistiques spécifiques en partenariat avec le Conservatoire du Grand Belfort Henri Dutilleux.

2h30 de pratique vocale sont ainsi aménagées chaque semaine sur le temps scolaire pour renforcer la place des apprentissages artistiques au sein de la formation générale.



### *Coup de Pouce Clé : club de lecture et d'écriture*

Depuis fin 2014, des clubs Coup de pouce CLE (club de lecture et écriture) viennent en aide aux élèves de CP ayant des difficultés dans leur apprentissage de la lecture. Chaque club Coup de pouce réunit cinq enfants autour d'un animateur professionnel formé pour les accompagner dans leur apprentissage en favorisant leur estime de soi. Les clubs ont lieu quatre soirs par semaine durant 1 h 30 dans les locaux de l'école. Huit clubs sont ainsi créés chaque année dans 6 écoles, à la demande des enseignants. L'inscription est gratuite.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS POUR DE JEUNES CITOYENS ACTEURS DE LA CITÉ

Afin d'accompagner les enfants dans leur rôle de futurs citoyens et de faire émerger des projets participatifs, la Ville de Belfort a créé en 2014 un Conseil Municipal des Enfants réunissant deux représentants élus (un garçon et une fille scolarisés en CM2) par école. Formé pour un an avec à sa tête un Maire junior et trois adjoints juniors, le Conseil Municipal des Enfants se réunit à l'occasion de deux séances plénières et de commissions de travail thématiques mensuelles. La création de cet espace de dialogue permet l'émergence et la réalisation de projets collectifs fondés sur les préoccupations et souhaits exprimés par les jeunes Belfortains à leurs représentants.

Les jeunes élus ont ainsi l'opportunité de découvrir les institutions locales et d'investir leur rôle de futur citoyen, encadrés par des élus et agents de la collectivité. Ils participent aux événements, inaugurations et cérémonies patriotiques organisés par la Ville de Belfort.



### *Des dictionnaires offerts aux élèves de CM2*

Chaque année avant l'été, un dictionnaire est remis par le Maire à tous les enfants scolarisés en CM2 au cours d'une cérémonie en Mairie. Ce geste souligne, pour les enfants, le soutien actif de la Ville à leur éducation tout en leur donnant une motivation supplémentaire dans la poursuite de leur parcours scolaire. L'an passé, 470 dictionnaires ont ainsi été remis.



### *Pour des écoles fleuries*

La Ville soutient les écoles souhaitant participer au concours départemental des écoles fleuries en leur offrant un bon de 52 euros valable pour l'achat de fleurs et de plants chez un commerçant de la ville, ainsi qu'un bon d'achat de 18 euros offert par l'association Belforissimo et valable sur tous les stands du marché aux fleurs. Par ailleurs, depuis 2018, les écoles peuvent participer gratuitement à deux stands de la manifestation Belforissimo. La Ville intervient également durant la moitié des congés d'été pour assurer l'entretien des jardinières des écoles.

# Le numérique au service des écoles

→ À Belfort, la réussite éducative de tous les élèves passe par le numérique. Le Grand Belfort dote ainsi l'ensemble de ses écoles élémentaires d'équipements favorisant l'innovation pédagogique, l'interactivité mais aussi l'autonomie des élèves.

Un investissement de plus d'un million d'euros a permis de faire des 15 écoles élémentaires de Belfort des écoles numériques. L'enjeu : favoriser l'autonomie et la réussite scolaire des élèves en développant des méthodes d'apprentissage innovantes.

Depuis l'été 2017, toutes les classes des écoles élémentaires de la Ville de Belfort sont ainsi équipées d'un vidéo-projecteur interactif et tactile accompagné d'un système de sonorisation et d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'un tableau blanc numérique, d'un visualiseur capable de projeter n'importe quel document matériel et d'outils pédagogiques interactifs. Deux valises de 15 tablettes et équipées d'une borne wifi sont également partagées par un maximum de 4 classes.

## *Permettre à tous les élèves de bénéficier des possibilités offertes par le numérique*

Pour accompagner l'entrée de ces nouveaux équipements en classe, chaque enseignant bénéficie d'une formation de 18 h assurée par le réseau d'accompagnement pédagogique Canopé et l'Éducation nationale. À travers les différents outils mis à disposition, l'école numérique permet de rendre les élèves plus responsables et investis dans leur travail. Elle favorise leur autonomie et offre à tous la possibilité

de développer des compétences aujourd'hui indispensables, notamment pour les emplois numériques de demain.



## *Environnement numérique de travail : le cartable au bout de la souris*

Dès la rentrée, l'école élémentaire Saint-Exupéry expérimentera un tout nouvel outil : l'Environnement numérique de travail autrement appelé le cartable numérique. Il facilite la communication entre les différents acteurs de l'éducation des enfants. Les parents peuvent y retrouver les travaux effectués en classe, les devoirs à faire ou encore le carnet de liaison dématérialisé. Le cartable numérique facilite également les échanges entre les classes et les écoles pour un travail et une pédagogie partagés. Au terme de la phase d'expérimentation, le cartable numérique sera étendu à toutes les écoles de Belfort en cours d'année scolaire.

# Dérogations à la carte scolaire

Les enfants sont scolarisés dans l'école publique de leur commune ou secteur de résidence (voir p. 28-29). Toutefois, des dérogations peuvent être accordées dans certaines situations particulières :

→ des raisons liées aux **obligations professionnelles** des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui ne fournit pas de service de restauration ou de garde pour l'enfant ;

→ des **raisons médicales** impliquant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés de l'enfant ;

→ lorsqu'un **frère ou une sœur sont déjà scolarisés dans une autre commune** et avec l'accord préalable du Maire.

La commune de résidence est alors tenue de participer aux charges financières impliquées.

# Les secteurs



École maternelle



École élémentaire

Émile Géhant



Les Barres



Pierre Dreyfus-Schmidt



Martin Luther King



Louis Pergaud





Raymond Aubert

Jean Moulin

Pauline Kergomard

Jean Jaurès

Châteaudun

Louis Aragon

Victor Schoelcher

Jules Heidet

Auguste Bartholdi

Antoine de Saint-Exupéry

René Rucklin

Victor Hugo

Hubert Metzger

# Vos interlocuteurs

.....

## **Annexe de l'Hôtel de ville**

Direction de la Vie scolaire  
Rue de l'ancien Théâtre  
90000 BELFORT

## **Horaires d'ouverture :**

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

03 84 54 25 23

education@mairie-belfort.fr

.....

## **Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Territoire de Belfort**

Place de la Révolution française  
CS60129  
90003 BELFORT cedex

03 84 46 66 00

www.ac-besancon.fr

**Écoles et groupes scolaires :** lire en pages 8 à 13

**Accueils périscolaires :** lire en page 19

.....



# Notes

